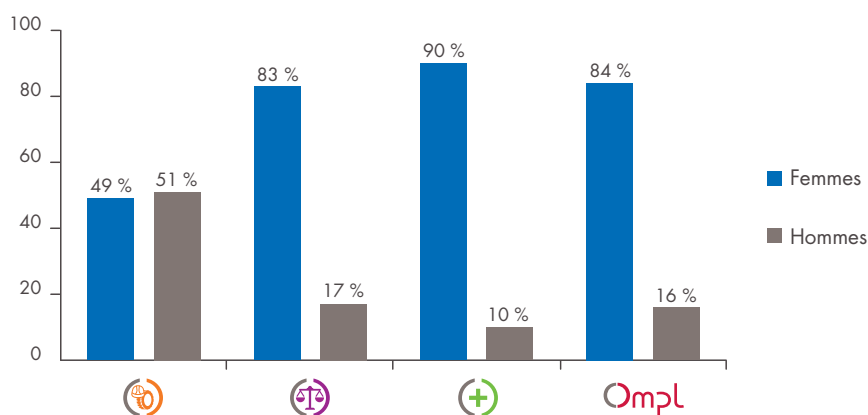




Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2012. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.

Répartition des salariés par genre et secteur professionnel



 Secteur cadre de vie-technique

 Entreprises d'architecture

 Entreprises d'économistes de la construction

 Entreprises d'experts en automobile

 Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers

 Secteur juridique

 Études d'administrateurs et mandataires judiciaires

 Cabinets d'avocats

 Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques

 Études d'huissiers de justice

 Secteur santé

 Cabinets dentaires

 Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers

 Cabinets médicaux

 Pharmacie d'officine

 Cliniques vétérinaires



EMPLOIS TRÈS MAJORITAIREMENT FÉMININS

La région Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon affiche un taux de féminisation global très élevé et légèrement supérieur à la moyenne nationale (83 %).

Cependant, la moyenne régionale cache des disparités par secteur :

- ❶ le secteur cadre de vie-technique se caractérise par une répartition des emplois relativement proche de la parité ;
- ❷ le secteur juridique compte plus de quatre emplois sur cinq occupés par des femmes. Cette proportion est supérieure de trois points à la moyenne nationale (80 %) ;
- ❸ le secteur santé, en raison des spécificités des emplois proposés (forte proportion d'emplois de secrétariat, nombreux contrats à temps partiel), recrute très majoritairement des femmes. Cependant, la région se situe au niveau de la moyenne nationale (90 %).



QUATRIÈME RÉGION EMPLOYEUSE

Avec 38 997 salariés, les entreprises libérales constituent une véritable force régionale. Elles regroupent 9 % des emplois des entreprises libérales au niveau national.

❶ Le secteur cadre de vie-technique concentre 12 % des emplois régionaux, pour grande partie (62 %) situés dans les entreprises d'architecture. La branche des cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers est la plus masculine du secteur avec sept hommes sur dix salariés.

❷ Le secteur juridique représente 10 % des emplois dont 66 % dans les cabinets d'avocats, l'importance numérique de la branche impacte largement toutes les moyennes du secteur. Les offices de commissaires-priseurs judiciaires et sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques se démarquent par un taux d'emploi masculin supérieur à la moyenne du secteur.

❸ Le secteur santé absorbe plus de 78 % des emplois, localisés pour 40 % d'entre eux dans les pharmacies d'officine. La féminisation des effectifs est particulièrement élevée dans les cabinets dentaires.

Répartition des emplois par genre et branche professionnelle

Secteur/Branche professionnelle	Femmes	%	Hommes	%	Total
	2354	49 %	2458	51 %	4812
	1677	56 %	1319	44 %	2996
	94	40 %	140	60 %	234
	263	50 %	267	50 %	530
	320	30 %	732	70 %	1052
	3255	83 %	659	17 %	3914
	193	81 %	46	19 %	239
	2311	90 %	260	10 %	2571
	65	49 %	69	51 %	134
	686	71 %	284	29 %	970
	27314	90 %	2957	10 %	30271
	3220	97 %	107	3 %	3327
	3843	87 %	559	13 %	4402
	8244	93 %	621	7 %	8865
	10493	88 %	1477	12 %	11970
	1514	89 %	193	11 %	1707
	32923	84 %	6074	16 %	38997

¹ N.S données non significatives